proposa de m'y conduire en auto, afin que je puisse prendre le bateau de 4 h. du matin. Naturellement, j'ai refusé. Que serait-il advenu si j'avais accepté ?

» Si Gourlay avait suivi mes conseils, peut-être serait-il encore vivant à l'heure actuelle. Je lui avais bien recommandé de se faire payer à Boulogne par l'entremise d'une banque. Pourquoi est-il allé là-bas ? C'est ce que l'on ne saura jamais.

Le frère et la sœur

A Marquise, M. Pluquet, boulanger, qui faillit devenir le beau-père du meurtrier, déclara au correspondant de l'Agence Parisienne :

« J'ai toujours été persuadé que Daguebert et sa sœur avaient quitté ensemble le garage le jour du crime. Mlle Daguebert n'a précédé son frère que de 10 minutes au maximum. Or, Daguebert, on se le rappelle, s'était arrêté au Café de l'Union pour prendre le chauffeur Bled après lui avoir raconté l'histoire des 3 Anglais. Il revint ensuite avec l'auto de l'infortuné Gourlay et emmena sa sœur qui n'était même pas entrée chez nous... »

On sent que M. Pluquet s'impose un silence qui en dit long sur sa conviction intime.

Vol audacieux à Bouvignies

En plein jour on vole 2.000 fr. chez une veuve. Le coupable serait connu !

Un vol singulièrement audacieux vient d'être commis à Bouvignies, petit village du canton de Marchiennes, dans les circonstances suivantes :

Mme veuve Lecat, née Julia Choteau, ménagère, demeurant rue de la Lombarderie, rentrant chez elle après une courte absence, constata qu'un voleur venait de lui rendre visite.

Les meubles avaient été hâtivement fouillés, et dans le tiroir d'une garde-robe une enveloppe contenant 2.000 francs en billets de banque avait disparu.

Mme Lecat appela aussitôt ses voisines. Aucune de celles-ci n'avait rien remarqué d'anormal pendant l'absence de Mme Lecat.

Cependant, en examinant les alentours de sa demeure, Mme Lecat s'étonna de voir un cheval — sans conducteur — au bord d'un champ de betteraves, à 200 mètres de chez elle.

Un peu plus tard, elle vit que le conducteur était revenu près de sa bête. C'était un sieur Louis D..., domestique de ferme.

Les empreintes révélatrices

Or, les gendarmes, avertis, s'étaient mis aussitôt en campagne. Ils relevèrent autour de la maison de Mme Lecat des traces de pas qui les conduisirent jusqu'au champ de betteraves où travaillait D...

Les empreintes très nettes avaient été produites par de gros souliers ferrés. A l'un d'eux, le fer à cheval du talon manquait.

Les gendarmes examinèrent les chaussures que portait D..., elles s'adaptaient parfaitement aux empreintes.

A l'une d'elles, le fer du talon manquait.

Devant cette preuve décisive, D... se troubla, puis déclara qu'il allait « s'arranger » avec Mme Lecat.

Puis, enfin, revenant sur ses déclarations, il affirma qu'il n'était pas l'auteur du vol.

Les gendarmes l'ont laissé provisoirement en liberté et ont avisé le Parquet de Douai.

UNE VENTE AMUSANTE

LE MOBILIER DE L'« ACTION FRANÇAISE » AUX ENCHERES

Paris, 20 juin. — Dans un des procès engagés entre MM. Théry, directeur de l'« Œuvre » et l'« Action Française », M. Théry avait obtenu un jugement condamnant ce journal royaliste à 2.000 francs d'amende.

L'« Action Française » ayant refusé de verser cette somme, l'huissier de M. Téry a instrumenté et a saisi le mobilier du salon d'entrée de l'organe des Camelots du Roy.

Cet après-midi, dans une salle de l'Hôtel des Ventes, M. Raoul Walther, commissaire priseur, a procédé à la vente aux enchères de ce mobilier, qui comprenait une table carrée, trois fauteuils, six chaises recouvertes de velours bleu à fleurs de lys, des tentures et une banquette de chêne recouverte de velours vert.

De nombreuses personnes assistaient à la vente et débordaient dans les couloirs de l'Hôtel. La banquette, formant coffre, a été la première mise aux enchères à 500 francs.

Des incidents comiques se produisirent, dont le principal est le suivant : A la demande d'acheteurs, le coffre de la banquette fut ouvert et l'un des employés, au milieu de l'hilarité de l'assistance, en retira un petit cochon, le cou entouré d'une faveur rose et jouant de la guitare. Ce cochon fut offert en prime à l'acquéreur de la banquette.

Les enchères furent activement poussées par les membres du Comité directeur de l'« Action Française » et atteignirent 10.300 francs. La vente fut alors déclarée terminée.

Les industriels sinistrés et le matériel allemand

UNE PROTESTATION DE M. LOUCHEUR

Paris, 20 juin. — Le Ministère des Régions Libérées communique à la Presse la note suivante :

« Plusieurs journaux ont reproduit une information relative à de prétendues commandes de matériel d'un montant de 1.800 millions à 2 milliards passées en Allemagne par le Ministre des Régions Libérées.

» Le ministre des Régions Libérées dément formellement cette information. Il confirme les indications verbales ou écrites qui ont été données aux personnes qui l'ont directement saisi de la question et précise qu'aucune commande de matériel d'aucune sorte n'a été passée à l'Allemagne, ni par lui, ni pour son compte, par aucun des services ou organismes qui relèvent de son contrôle.

Le ministre des Régions Libérées, qui connaît la situation de l'industrie française, a, au contraire, fait prendre, il y a plusieurs mois, par les services relevant de son autorité, les mesures nécessaires pour détourner les industriels sinistrés d'acheter à l'étranger le matériel dont ils ont besoin pour leur reconstitution, en vue de réserver à la production française la majeure partie des ressources dont il dispose.

Ces déclarations étaient nécessaires : elles coupent définitivement court à une information tendancieuse qui se trouve fausse en tous points et dont le but politique apparaissait nettement ».

L'Affaire Vilgrain

DEUX NOUVEAUX INCULPES

Paris, 20 juin. — M. Marcel Vilgrain, le frère de M. Ernest Vilgrain, ancien sous-secrétaire d'Etat, et M. Salmon, ont été entendus cet après-midi par M. Bonin, juge d'instruction, qui leur a annoncé qu'ils faisaient l'objet d'une inculpation pour spéculation illicite sur les sons.

Le vol de la mort

CHUTE D'UN SOLDAT AVIATEUR

Châteauroux, 20 juin. — Un soldat aviateur, du 3e régiment d'aviation de chasse, nommé Le Bourhis, a fait une chute en prenant son vol, pendant la visite du général Guillaumat, au camp d'aviation de Lamartinerie, près de Châteauroux.

Le Bourhis a été tué sur le coup. Il appartenait à la classe 1921.

Tremblement de terre en Italie

Messine, 20 juin. — A minuit 15, une très forte secousse sismique saccadée, précédée d'un fort grondement a été ressentie à Messine et à Reggio-de-Calabre.

La population, alarmée, bivouaque en plein air. Aucun dommage n'est signalé jusqu'à présent.

Meetings en régions dévastées

ILS AURONT LIEU LE 10 JUILLET

Paris, 20 juin. — Le Comité d'action des Régions dévastées a adopté, dans sa dernière séance, la résolution suivante :

« Considérant, d'une part, l'acceptation par le Gouvernement d'étudier le programme de reconstruction présenté par le Bureau du Comité, les offres allemandes de reconstruction en nature, le projet envisagé par le Ministre des Régions Libérées de confier à l'entreprise allemande la reconstitution d'un secteur ;

Considérant, d'autre part, qu'il importe de sortir de la situation actuelle tout en projets et en études, pour aboutir vite à des réalisations concrètes ; Que le problème de la reconstitution doit être solutionné par les sinistrés eux-mêmes ayant en la matière l'initiative, les moyens d'action et la responsabilité, sous le contrôle du Ministère des Régions Libérées avec l'appui des techniciens et des travailleurs, décide :

1° Qu'un projet de reconstitution à titre d'exemple sera présenté au Ministre des Régions Libérées par le Bureau du Comité d'action ; 2° Que le 10 juillet, des meetings seront tenus dans les principaux centres dévastés, de façon à permettre aux populations de dire leurs sentiments en matière de reconstitution.

Le Comité se réunira le 2 juillet pour régler tous détails d'organisation des meetings et arrêter la liste des orateurs. En la circonstance, il fait appel à tous les élus et à tous les présidents de coopératives qui accepteraient de prendre la parole dans une de ces manifestations.

Contre les réductions de salaire

GREVE DES FILATURES JAPY

Audincourt, 20 juin. — A la suite d'une réduction de salaire de 8 pour cent, les ouvriers des filatures Japy se sont mis en grève, les patrons ayant refusé de prendre en considération leurs propositions transactionnelles. La direction envisage la fermeture des ateliers.

Conseils Généraux

HAUTE-MARNE

Dimanche a eu lieu, dans le canton de Doulaincourt, un scrutin de ballottage pour l'élection d'un conseiller général en remplacement de M. Pelterau-Villeneuve, conservateur, décédé.

M. Royer, radical, a été élu par 776 voix contre 507 au docteur Sauvageot, candidat du Bloc National.

SAONE-ET-LOIRE

M. Maupoil, conseiller d'arrondissement, radical-socialiste, a été élu conseiller général pour le canton de Couches-les-Mines, avec 882 voix. Son concurrent, M. Michelot, ancien conseiller d'arrondissement, républicain socialiste, a obtenu 838 voix. Il s'agissait de remplacer M. Clair, républicain, démissionnaire.

LA NATALITE DANS LE NORD

ELLE AUGMENTE ET LA TUBERCULOSE DECROIT

M. le docteur Sorimont, professeur à la Faculté de Médecine de Lille, vient de mener une enquête intéressante auprès de ses confrères du département du Nord sur la question de la natalité.

De cette enquête, il résulte que la natalité est en voie de croissance dans ce département.

A Avesnes, on compte, en 1914, 106 naissances et 131 en 1920 ; au Cateau, 130 en 1914, 173 en 1920 ; à Aniche, 133 en 1913, 247 en 1920 ; à Dunkerque, 702 en 1914, 763 en 1920 ; à Roubaix, 1.529 en 1919, 2.757 en 1920 ; à Valenciennes, 416 en 1919, 687 en 1920.

Sur 102 praticiens qui ont émis leur opinion, ce relèvement, d'après 69 médecins, est dû au nombre des mariages ; d'après 23 autres, il est dû au retour des hommes dans leurs foyers après la guerre. Un médecin en attribue les causes à la confiance dans la protection effective déjà donnée aux familles nombreuses et dans les prochaines lois protectrices ; à l'augmentation générale des salaires et à l'instauration du sursalaire familial.

Quant aux facteurs qui contribuent le plus avec la propagande malthusienne, à la diminution de la natalité, c'est-à-dire la tuberculose et l'alcoolisme, ils sont en décroissance dans le Nord. La majorité des praticiens qui croient à la diminution de l'alcoolisme estiment qu'il faut l'attribuer au prix élevé de l'alcool plus qu'à une amélioration du sens moral des individus.

SOUDARTS ALLEMANDS

ILS MASSACRERENT DES BLESSES ET CAUSERENT LA MORT DE TROIS MILLE PRISONNIERS FRANÇAIS

Le 29 courant, commencera, devant la Cour suprême de Leipzig, le procès des officiers allemands qui, au cours des hostilités, ont brutalisé, maltraité ou assassiné nos soldats.

Les premiers des inculpés sont le général Stenger, commandant la 58e brigade allemande, lequel, en août 1914, donna à ses troupes l'ordre de ne pas faire de prisonniers et de tuer sans merci les Français, blessés ou saufs, qui tomberaient entre leurs mains ; le commandant Crusius, du 3e régiment d'infanterie badoise, qui exécuta l'ordre précédent avec un zèle trop éclatant ; le lieutenant Laube, qui tua à coups de revolver un capitaine français blessé.

L'audience du 8 juillet verra comparaître le général von Schack et le major Kremzka, chefs du camp de prisonniers de Niederwehne, près de Cassel, qui, en octobre et novembre 1914, provoquèrent délibérément la mort de 3.000 prisonniers français, en introduisant sciemment dans leur camp des typhiques russes.

LE REVOLVER DE LA MARQUISE

ELLE TIRE SUR UNE RIVALE ET UN ATTACHE D'AMBASSADE SE SUICIDE

On mande de Pékin que la marquise Durazzo, femme du ministre italien, a grièvement blessé d'un coup de revolver, dans un accès de jalousie, une dame italienne, récemment arrivée à Pékin.

La scène tragique s'est passée dans l'hôtel où la victime était descendue. Elle n'aurait pas eu de témoins. La dame blessée accuse la marquise Durazzo d'avoir voulu la supprimer.

Immédiatement après l'attentat, l'attaché commercial de l'ambassade d'Italie, à Pékin, le capitaine Pieri, s'est suicidé.

La marquise Armanda Durazzo, née Andro, est une jeune femme très belle, hongroise de naissance ; elle a un frère secrétaire à la légation de Hongrie à Rome. Elle est la fille d'un diplomate hongrois et d'une dame italienne appartenant à la famille des marquis Caraletti.

Le capitaine Pieri appartenait à une famille sicilienne.

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS 1910 (3)

Le numéro 278.053 gagne 200.000 francs.

Le numéro 32.708 gagne 10.000 francs.

Les 58 numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs : 6.929 — 585.972 — 160.796 — 401.094 — 411.003 — 415.103 — 419.436 — 419.762 — 390.460 — 93.305 — 31.279 — 44.006 — 503.301 — 518 259 — 582.444 — 595.067 — 435.142 — 580.563 — 171.721 — 97.181 — 44.640 — 53.771 — 55.603 — 60.403 — 63.178 — 537.238 — 261.947 — 186.709 — 107.276 — 109.767 — 131.337 — 131.885 — 136.598 — 72.639 — 313.297 — 262.003 — 210.112 — 212.169 — 227.576 — 231.040 — 247.100 — 165.675 — 394.165 — 313.558 — 268.164 — 294.102 — 301.825 — 308.753 — 309.362 — 254.122 — 255.215 — 396.319 — 313.592 — 317.305 — 347.866 — 231.719 — 385.235 — 311.639.

Dernière Heure

CATASTROPHE MINIERE EN ALLEMAGNE

NOMBREUX MORTS ET BLESSES

Herne, 20 juin. — Une terrible explosion de grisou s'est produite, vers midi, dans la mine Mont-Cenis.

A 17 heures, on comptait 22 morts et un grand nombre de blessés.

L'accident s'est produit au 5e étage. La force de l'explosion a été telle que les 3e et 4e étage ont également beaucoup souffert.

Au moment de la catastrophe, 300 hommes se trouvaient dans la mine. Jusqu'à présent, 120 seulement ont pu être remontés. Les travaux de sauvetage sont rendus très difficles parce que la plus grande partie de la mine a été détruite.

La grève des mineurs continue en Angleterre

Londres, 20 juin. — Très peu de mineurs ont repris le travail aujourd'hui, quoique les houillères aient été rouvertes. Dans beaucoup de cas, les mineurs qui se rendirent au travail, ont cédé devant les conseils de leurs camarades et sont rentrés chez eux.

Vol d'un million et demi

COMMENT UN BANQUIER ANGLAIS FUT MYSTIFIE

Paris, 20 juin. — Le tribunal correctionnel a rendu, cet après-midi, son jugement dans l'affaire Lansquine et Castaner, qui dérobèrent, en janvier dernier, un million et demi à un banquier anglais, M. John Hamilton Scott.

Camille Lansquine, 41 ans, et Jean Castaner, 34 ans, qui est un danseur connu et maître de ballets de Mlle Mistinguett, avaient conseillé au banquier John Hamilton Scott, de constituer un portefeuille de valeurs industrielles françaises. Ils lui avaient montré qu'il était facile, avec le change, d'acheter en France des titres de premier ordre, avec lesquels on pouvait réaliser plus tard d'avantageuses opérations.

M. Hamilton Scott se laissa séduire et à diverses reprises versa à Lanquine et Castaner des sommes dont le total s'élève à un million, pour l'achat de valeurs françaises.

Le 9 janvier dernier, Castaner et Lansquine remirent à Hamilton Scott une valise contenant, disaient-ils, des titres français contre versement d'une somme de 250.000 francs ; en réalité, ils lui remettaient de faux titres sans valeur. Les deux escrocs avaient affirmé au banquier qu'ils se rendraient avec lui à Douvres, mais au dernier moment, prétextant l'un, des retards par suite d'un passeport, qu'on ne lui avait pas délivré, l'autre une maladie, ils laissèrent Hamilton Scott partir seul et le soir même, ils prenaient le rapide Paris-Marseille.

Dans l'express, Lansquine s'éveilla à Valence ; il constata alors que son portefeuille avait disparu et il apprit par le contrôleur que son compagnon, Castaner, était descendu à Dijon, avec les 250.000 francs qu'avait remis le banquier.

Lansquine retourna à Paris et courut à son domicile, à Vincennes, rue des Laitières, où la police l'arrêtait, sur plainte déposée par M. Hamilton Scott, qui, à Douvres, en ouvrant la valise contenant les titres français, remis par Castaner et Lansquine, s'était enfin aperçu que ces titres étaient faux.

En même temps, la préfecture de police apprenait que Castaner se trouvait à Bayonne, avec son amie, Fernande Alfredine.

Tous deux furent arrêtés à Bayonne, le 18 janvier et ramenés à Paris. Castaner avait encore sur lui 200.000 francs, qu'il restitua au banquier Hamilton.

CONDAMNATION DES ESCROCS

Camille Lansquine, Jean Castaner et la femme Fernande Alfredine comparaissaient cet après-midi devant la 12e chambre correctionnelle qui, après un réquisitoire sévère de M. le substitut Lemar, prononça les condamnations suivantes :

Camille Lansquine, 3 ans de prison et 2.000 francs d'amende ; Jean Castaner, 18 mois de prison et 200 francs d'amende ; Fernande Alfredine, 6 mois de prison avec sursis et 100 francs d'amende.

LA LIMOUSINE ROUGE

Nancy, 20 juin. — Dimanche soir, vers 18 heures, une superbe limousine rouge, montée par cinq individus, vêtus de costumes kaki, de mine patibulaire et entièrement rasés, s'arrêtèrent devant le nouvel hôtel de la rue de la Commanderie.

Les occupants de l'automobile descendirent et demandèrent au patron de cet hôtel de leur donner une seule chambre pour eux cinq.

L'attitude de ces individus paraissant suspecte à ce dernier, il refusa et leur indiqua un autre hôtel, puis il prévint par téléphone la police.

Mais, lorsque les agents arrivèrent, il s'était écoulé un assez long laps de temps, et les automobilistes avaient disparu.

Les habitants du quartier sont persuadés qu'ils se sont trouvés en présence des auteurs du cambriolage de la bijouterie du boulevard Saint-Martin, à Paris.

La faux sanglante

Terrible tragédie à propos d'herbe. — Trois victimes

Bruxelles, 20 juin. — A Hainin, près de Boussu, un drame terrible s'est déroulé. Les frères Marius et Edmond Noël récoltaient de l'herbe, le long des berges de la Haine, lorsque survint leur cousin Charles Noël, qui leur chercha querelle, prétextant que l'herbe croissait le long d'un terrain lui appartenant. Une violente discussion suivie d'une bataille, à laquelle un quatrième cousin, Jean-Baptiste Noël, prit part, s'engagea.

Soudain, deux des combattants tombèrent dans la rivière où ils disparurent. Un troisième, voyant le danger que courait son frère, se jeta à l'eau mais ses efforts furent vains, et, il allait trouver la mort également lorsqu'on lui tendit une faux à laquelle il s'accrocha. Mais dans ses gestes désespérés, il se taillada si profondément la main qu'il fallut le transporter d'urgence à l'hôpital où on dut lui faire l'amputation.

On retirait peu après, de la Haine, les cadavres de Marius et Jean-Baptiste Noël.

Les sans-travail à Berlin

VIOLENTS INCIDENTS

Berlin, 20 juin. — Les sans-travail, au nom d'environ 5.000, ont envahi aujourd'hui la maison des Syndicats, où le Conseil d'entreprise tenait un Congrès. Ils ont pris une attitude menaçante à l'égard des congressistes et se sont livrés à des voies de fait sur le président de la Fédération des syndicats. Il a fallu l'intervention d'un fort détachement de police pour disperser les manifestants.

ROUBAIX

Bureaux : 19, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

GAMIN MALHONNETE

Une somme de 18 à 20 francs a disparu du bureau du chef du ravitaillement, dans l'un des locaux des Halles Centrales. On croit que ce larcin a été commis par l'un de ces gamins qui jouent souvent aux abords des Halles, et aura trouvé le moyen de s'introduire dans le bâtiment.

MARAUDAGE DE TREFLE

Le garde champêtre Hus a dressé deux contraventions pour maraudage de trèfle aux nommés Ferret Louis, 52 ans, mouleur, rue Catinat, 68, à Lys-les-Lannoy, et Rys Henri, 65 ans, journalier, même adresse.

CABARETIER EN DEFAUT

Contravention a été dressée à la charge du nommé Hélin Julien, 36 ans, cabaretier boulevard de Beaurepaire, 84, pour avoir laissé danser dans son établissement sans autorisation.

NECROLOGIE

M. Lambert, directeur de l'Institut Turgot, depuis 1905, est décédé hier. Officier de l'Instruction publique depuis 1904, le défunt était chevalier de la Légion d'honneur depuis octobre 1920.

Nous adressons à la famille l'expression de nos condoléances.

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES CABARETIERS ET DEBITANTS DE BOISSONS DE ROUBAIX ET SES CANTONS

Une réunion générale du syndicat aura lieu mardi 21 juin 1921, à 6 heures précises, salle des Orphéonistes, rue de la Gare, 126, à Roubaix, sous la présidence de M. Louis Félix, président.

Ordre du jour : 1. Rapport administratif ; 2. Rapport financier ; 3. Nomination des membres du Conseil d'administration ; 4. Nomination des membres de la commission de contrôle ; 5. Action syndicale, fédérale et confédérale, par M. Victor Cornil.

A LA CAISSE D'EPARGNE

Pendant la dernière semaine écoulée, il a été fait :

762 versements pour 452.451 francs et 451 remboursements pour 462.147 fr. 26.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Rachel Roels, rue Archimède, 44. — Robert Leuridon, rue Thiècle, 26. — Françoise Baudumont, rue Boucher-de-Perthes, 101. — Jacques Lepers, rue Sainte-Thérèse, 31. — Jeanine Pennel, rue Dammartin, 91. — Robert Duquesne, rue de Lanoy, 512. — Yvonne Quintyn, rue Hoche, 28. — Robert Delecroix, rue des Arts, 210. — Micheline Lefebvre, rue Jouffroy, 155. — Henriette Vermeire, rue Levérrier, 1. — Jacques Seynave, rue du Fontenoy, 77. — Maurice Motte, rue Pierre-Motte, 41. — André Anota, rue Descartes, 65. — Georges Fourneau, rue Labruyère, 73. — Henri Carels, rue Choiseul, 68. — Léon Devos, rue de la Gare, 5. — Maria De Block, rue Dampierre, cour Jonville, 15. — Agnès Schepens, rue de Tourcoing, 69.

DECES. — Thérèse Vandenbulcke, 10 mois, boulevard de Mulhouse, 22. — Coralie Parton, épouse Debruyne, 57 ans, rue de Turin, 21. — Joséphine Moulaert, 64 ans, épouse Delbar, rue Archimède, cour Cliquet, 6. — Julien Andries, veuf Noséda, 78 ans, rue Philippeville, 2. — Napoléon Boulanger, 76 ans, veuf Bauchart, rue Dannoy cour Bonte-Papillon 10. — Lièvin Selle, 36 ans, rue du Gros-Saule, 15. — Yvonne Thais, 19 ans, rue de la Perche.

TOURCOING

PAIN A PRIX REDUIT

La distribution de tickets de pain à prix réduit aura lieu à l'Hôtel de Ville (cour d'honneur) aux jours et heures ci-après : mardi 21 juin, de 9 à 12, n. 1001 à 1700 ; de 2 h. à 4 h., n. 1701 à 2400. — Mercredi 22, n. 2401 à 3000 ; n. 10001 à 10700. — Jeudi 23, n. 10701 à 11400 ; 11401 à 12200. — Vendredi 24, 30001 à 31200 ; 31201 à 33700 ; 5001 à 6000 et 20001 à 20400.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

RIXE ENTRE BEAUX-FRERES. — Dimanche soir, vers 20 heures, une discussion éclata entre Charles Demarque, 55 ans, tisserand, demeurant rue de la Baillerie, 81, et son beau-frère, Désiré Dubois, domicilié à Roubaix.

Ce dernier était venu passer la journée chez son beau-frère à l'occasion de la ducasse de Wattrelos. Il avait amené avec lui son chien et c'est sous le prétexte que les enfants jouaient avec l'animal qu'une discussion éclata. Des paroles, les deux beaux-frères en vinrent aux coups. Alors, Demarque, saisissant une hachette, en porta deux coups à la tête de Dubois, ne lui faisant, heureusement, que des blessures légères n'intéressant que le cuir chevelu.

Le blessé alla se faire panser dans une maison voisine, après quoi il revint au 81 et brisa à coups de poing les vitres de deux fenêtres. Il se blessa ainsi très grièvement au poignet et dut être transporté d'urgence à l'hôpital.

Le commissaire de police a mené hier l'enquête sur cette affaire.

Les deux beaux-frères seront poursuivis, l'un pour coups et blessures, l'autre pour bris de clôture.

ENTERREMENT CIVIL. — Aujourd'hui mardi, à 15 heures, auront lieu les funérailles de Mme Sidonie Dubois, décédée dans sa 77e année. Assemblée, à la maison mortuaire, rue du Mont-à-Leux, 402, à 14 heures 45.

ETAT CIVIL DE WATTRELOS. — *Naissances.* — Jean Depraelere, Sentier Misère, 12. — Marguerite Toillier, rue Paule, 1. — Jean Kerkhove, rue de la Martinoire, 465. — Germaine Clarisse, rue de Beaulieu, 20. — René Delannoy, rue Charles-Quint, 36

Décès. — Flore Duvillers, veuve Duquenne, 71 ans, place du Moulin.

LILLE

Agression nocturne

UN PASSANT EST FRAPPE D'UN COUP DE COUTEAU

Sur plainte de M. Daniel Dysserein, facteur intérimaire, demeurant 17 ter, rue de la Tranquillité, la police mène actuellement une enquête pour découvrir un chevalier du surin.

Alors que M. Dysserein passait, dimanche, un peu avant minuit, à l'angle des rues Saint-Blaise et Saint-Augustin, il reçut de cet individu et ce sans aucune provocation de sa part, un coup de couteau qui le blessa à la paume de la main droite.

Un docteur, après avoir pansé le blessé, l'envoya à l'hôpital de la Charité, où, du reste, le facteur ne fit qu'un très court séjour, son état ayant été jugé peu grave.

Carpentier ? Dempsey ?

Et moi aussi, j'ai fait une interview sur le match Carpentier-Dempsey !

Cependant, je dois vous dire que pour arriver à produire quelque chose d'intéressant, j'ai pensé qu'il était nécessaire d'interroger quelqu'un de pas ordinaire, de nationalité française évidemment — c'est là un grand point pour être, par avance, certain du résultat — et aussi et surtout, quelqu'un qui a coutume de recueillir toutes sortes d'opinions et même de les discuter, au besoin.

C'est pourquoi je suis allé trouver le marchand de frites du coin.

— Vous parlerai-je de Dempsey, m'a dit cet homme... Impossible, on ne le connaît guère!... On ne sait de lui que son tour de poitrine, de bras, de cuisse, la hauteur de sa taille, à un millimètre près; le nombre de cheveux qu'il a sur la tête, ses performances, ses matches, son poids nu, avec gilet de flanelle, en complet veston, etc..., etc... Mais, croyez-vous, mon cher monsieur, que cela suffise pour apprécier un homme ?... Tandis que Carpentier... Ah!... parlez-moi de Carpentier!... Au moins, avec lui, on sait de quoi il retourne. Avez-vous lu ses mémoires ?

— Pas encore.... Mais le match..., vos prévisions sur le match ?

— Le match ? Son match avec Dempsey? Vous désirez connaître mon opinion...

— Je le désire !

— Eh bien, mon cher monsieur, me dit l'homme en fourrageant timidement dans sa marmite... C'est très délicat ce que vous me demandez-là. D'autant plus délicat, qu'aucune des différentes opinions qui furent émises jusqu'à présent ne rallia mes suffrages...

— Ah ?

— Non, monsieur, non. Mais moi, je suis sûr de mon fait et je le dirai la tête sur le billot : « C'est celui des deux champions qui portera à l'autre le coup fatal qui sera le vainqueur!!! »

— Et vous pensez que notre Georges national ?...

— Parfaitement, monsieur, parfaitement ...à moins que ce ne soit Dempsey...

Et le marchand de frites me donnant à comprendre qu'il en avait déjà trop dit, me fit signe que je pouvais me retirer...

PEDIBUS.

Le comptable aux 20.000 francs

ON A ENCORE RETROUVE 700 FRANCS

Nous avons, hier, conté la mésaventure du sieur X..., comptable à la Société Anonyme des Briqueteries de Flandres, qui, disparut deux jours, en emportant une somme de 20.000 francs, appartenant à ladite société.

On sait que X..., rentré avec 19.000 francs seulement, fut mis au violon par M. Perny, chef de la sûreté. Cependant, en se fouillant soigneusement, ce singulier comptable retrouva encore dans ses poches 700 francs en billets de banque, qu'il remit aussitôt au magistrat précité.

Il manque donc encore 300 francs pour compléter les 20.000 francs. Néanmoins, le patron de X... s'est résolu de retirer sa plainte contre son employé. Seulement, comme il s'y est pris trop tard, le comptable qui avait été déféré au parquet et écroué, en sera quitte pour passer vingt-quatre heures à la maison d'arrêt.

Espérons que cette leçon lui profitera et qu'il s'abstiendra à l'avenir de faire la bombe avec l'argent d'autrui.

PETIT BEURRE DESSERT

En paquets de 12, de 24 et boîtes de 1 k.
Vente en gros — GESLOT et VOIT & JX

La vente de charité de "l'Aide enfantine lilloise"

Grosse affluence dimanche, durant toute l'après-midi, à la Vente de Charité organisée par « L'Aide Enfantine Lilloise », dans la salle des Fêtes de l'Ecole Supérieure de Filles, 134, rue Brûle-Maison, au profit des Enfants des Ecoles Maternelles publiques.

« L'Aide Enfantine Lilloise », société essentiellement laïque, qui compte près de 300 dames adhérentes, a été créée dans le but de distribuer des vêtements, des chaussures, des jouets, etc., aux enfants nécessiteux des écoles maternelles publiques.

Toutes les écoles primaires lilloises possèdent leur amicale. Les écoles maternelles ne pouvant bénéficier de cette faveur, l'œuvre fut créée en 1914 pour suppléer aux Amicales inexistantes.

De 1915 à 1920, des milliers de pièces de vêture furent distribuées aux enfants.

Les ressources de la société étant insuffisantes pour assurer la distribution, il fut décidé cette année d'organiser une Vente de Charité.

Une affluence très nombreuse défila hier durant toute l'après-midi, de 3 heures à 7 heures du soir, dans la salle remarquablement décorée, devant les comptoirs bien achalandés tenus par des vendeuses aussi aimables que gracieuses. Les dames du Comité, à la tête duquel se trouvait l'active présidente, Mme Edmond Leleu, se montrèrent particulièrement empressées auprès de la nombreuse clientèle.

Parmi ces dames, nous notons au hasard : Mmes Boulay, vice-présidente ; Boulanger, secrétaire ; Rogez, trésorière ; Arnold, Richter, Collier, Bertrand, Malaquin, Perrin, Lévy, Bailliez, Salembier, Desailly, François, Cornil, Delemar, Mlles A. et B. Desailly, etc., etc...

M. et Mme Philippot, violoniste et pianiste réputés, rehaussèrent de leur présence l'éclat de cette belle fête intime, de même que Mlles Dauchez et Pascalin. A plusieurs reprises, Mme Foubert, de l'Ecole Franklin, tint le public sous le charme de sa belle voix d'artiste.

Dans un coin de la salle, vêtue en Bohémienne, Mme Buns disait la bonne aventure aux dames, désireuses de lire dans l'avenir. Inutile de dire que ses pronostics furent toujours aussi prometteurs que favorables.

Tout l'état-major républicain des écoles laïques défila devant le buffet bien garni de la salle des fêtes de l'école Massé.

Dans l'après-midi, MM. Moithy, adjoint au Maire, et Capra, directeur départemental de l'Enseignement primaire du Nord, rendirent visite aux comptoirs et apportèrent à la Société le témoignage de leur sympathie.

Pour récompenser les gentilles demoiselles qui durant toute l'après-midi offrirent des fleurs aux nombreux visiteurs, on ne pouvait mieux faire que d'organiser une sauterie. A 7 heures du soir, les espoirs des vendeuses bénévoles furent exaucés. La soirée dansante obtint un succès digne de l'après-midi. Bonne vente, réussite complète, tel est le bilan de la journée d'hier. Espérons que la journée d'aujourd'hui sera aussi favorable aux dévoués organisateurs.

La vente de charité s'est continuée après-midi, lundi, de 3 à 7 heures du soir.

AU LABORATOIRE MUNICIPAL

Pendant le mois de mai 1921, le Laboratoire Municipal a analysé 112 échantillons de denrées alimentaires sur lesquels 30 % ont été reconnus falsifiés ou nuisibles.

Ces résultats ne peuvent, en aucune façon, représenter la qualité moyenne des denrées alimentaires mises en vente par le Commerce Lillois. Les échantillons analysés proviennent, en effet, de tout le Département du Nord et sont généralement prélevés ou déposés au Laboratoire comme étant soupçonnés de mauvaise qualité.

Nous rappelons au public que le Laboratoire Municipal analyse gratuitement les denrées alimentaires. Un droit de 5 francs est perçu pour les personnes étrangères à la Ville de Lille. Il est simplement répondu : bon ou falsifié. Les analyses payantes de denrées alimentaires et agricoles se font suivant un tarif spécial.

Les échantillons sont reçus, 8 bis, rue Ottegneur, tous les jours non fériés, de 9 heures à midi et de 14 à 18 heures.

L'inauguration du monument Jules Lefebvre

Au cimetière de l'Est, dimanche, à 11 heures du matin, a eu lieu, au milieu d'une assistance nombreuse d'amis du défunt et de personnalités, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Jules Lefebvre, ancien professeur agréé de l'Université de Lille, décédé en mars 1913.

Dans l'allée où reposent les héros Jacquet et Maertens, se trouve la tombe du regretté professeur.

C'est à cet endroit que se rassemblèrent les personnes ayant répondu à l'appel du Comité fondé pour l'érection du monument.

Parmi les nombreuses personnes, nous remarquâmes MM. Sarrazin, chef du 1er secteur de la Reconstitution Industrielle, représentant M. Loucheur, ministre des Régions Libérées; Bordes, conseiller de préfecture, représentant M. le préfet; Moithy, adjoint au maire de Lille; Damien, doyen de la Faculté des Sciences; Grimpret, ingénieur en chef du département du Nord; Minet, inspecteur honoraire d'Académie; Capra, directeur départemental de l'Enseignement primaire; Vermesch, président; Capron, vice-président, et Jaumard, secrétaire général des Rosati des Flandres, dont le défunt était président; le docteur Maurice Lefebvre et René Lefebvre, député, fils et neveu du défunt; Oscar Petit, professeur au Conservatoire; M. Léon Lefebvre; des délégations de professeurs des Lycées de Lille, d'instituteurs et d'institutrices, etc...

M. Dubray, président du Comité, lève le voile qui recouvre le monument. Le buste de l'ancien professeur Jules Lefebvre apparaît. Il est placé sur une pyramide de pierre enfouie sous les plantes vertes et les fleurs.

Sur la face principale du monument on lit l'inscription suivante :

« A Jules Lefebvre, professeur agréé de l'Université, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, 1846-1913. Sa famille, ses amis, ses élèves ».

M. Dubray félicite d'abord le sculpteur, M. Quecq, qui exécuta le buste, puis MM. Cools, architecte et Delattre, entrepreneur, qui coopérèrent à l'érection du monument. Ensuite, il remet ce dernier à la famille de M. Jules Lefebvre.

Au nom de M. Loucheur, M. Sarrazin apporta à la famille toute la sympathie du ministre, qui fut l'élève du professeur.

Puis, prirent successivement la parole : MM. Mercier, au nom des anciens élèves de l'école Franklin; Rajat, au nom des anciens élèves du Lycée; Damien, au nom de l'Université; Capron, au nom des Rosatis des Flandres; Vandenheede, pour les Amis de Lille; René Lefebvre, au nom de la famille, et Moithy, qui apporta au défunt un souvenir ému au nom de la population lilloise.

Ensuite, M. Het, de la société des Trouvères, récita une poésie dédiée à la mémoire de Jules Lefebvre, et intitulée « La Légion d'honneur ».

Enfin, pour terminer, très ému par les marques de sympathie qui lui étaient témoignées, M. le docteur Maurice Lefebvre, remercia au nom de sa famille M. Loucheur de s'être fait représenter à cette cérémonie du souvenir, ainsi que toutes les personnes présentes.

Il remercia encore et plus particulièrement le Comité qui se dévoua entièrement pour l'érection du monument qui perpétuera à jamais la mémoire du brave et digne homme que fut Jules Lefebvre.

Chapitre des Accidents

JEU DANGEREUX

Le jeune André Vanhors, 5 ans, demeurant 66, rue des Tanneurs, se trouvait vers 20 heures, rue de Paris, en compagnie de plusieurs petits camarades. Ces derniers avaient réussi à se jucher sur le tampon arrière d'un tramway qui passait.

Moins agile que ses camarades, le petit André n'ayant pu y parvenir, résolut de suivre pédestrement le véhicule.

Comme il obliquait sur sa gau